

La mobilité du revenu familial des déclarants canadiens, 1982 à 2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 10 juillet 2019

Depuis le début des années 1980, sauf lors de la récession du début des années 1990, plus de déclarants canadiens ont vu leur revenu familial réel après impôt augmenter plutôt que diminuer. Au fil du temps, ils sont aussi devenus plus susceptibles de rester au même échelon de l'échelle de revenu et étaient moins susceptibles de changer de position dans l'échelle par rapport aux autres déclarants.

Revenu en baisse lié aux ralentissements économiques

Au plus fort des récessions du début des années 1980 et 1990, environ la moitié des déclarants ont eu un revenu familial en baisse au cours d'une période de cinq ans, et l'autre moitié, un revenu familial en hausse. Durant toutes les autres périodes, le nombre de déclarants dont le revenu était en hausse a dépassé le nombre de déclarants dont le revenu était en baisse.

Depuis le milieu des années 1990, en moyenne, environ 40 % des déclarants ont eu un revenu familial en baisse, comparativement à 60 % dont le revenu était en hausse. Depuis 1995, le pourcentage le plus faible de déclarants dont le revenu était en baisse a été observé au cours de la période allant de 1997 à 2002, où il s'est établi à 35,5 %, alors que le taux le plus élevé a été observé pour la période allant de 2009 à 2014 (45,3 %). Le taux s'est situé à 42,3 % au cours de la plus récente période (2011 à 2016).

Les déclarants canadiens sont plus susceptibles de rester au même échelon de l'échelle de revenu

Les déclarants canadiens sont devenus plus susceptibles de rester au même échelon de l'échelle de revenu au cours d'une période de cinq ans. Du début des années 1980 au début des années 1990, un peu plus du quart des déclarants canadiens sont demeurés dans le même décile au cours d'une période de cinq ans. À la période allant de 2008 à 2013, cette proportion était passée à près du tiers et est restée la même jusqu'à la période allant de 2011 à 2016.

Cette hausse de l'immobilité s'est accompagnée d'une baisse de la mobilité ascendante. Comparativement aux années 1980, relativement moins de déclarants sont passés à des déciles de revenu supérieurs au cours de la dernière décennie. Dans les années 1980, plus de 40 % des déclarants sont passés à des déciles de revenu supérieurs à chacune des périodes de cinq ans. Cette proportion a diminué et s'est stabilisée autour de 35 % à partir du début des années 2000.

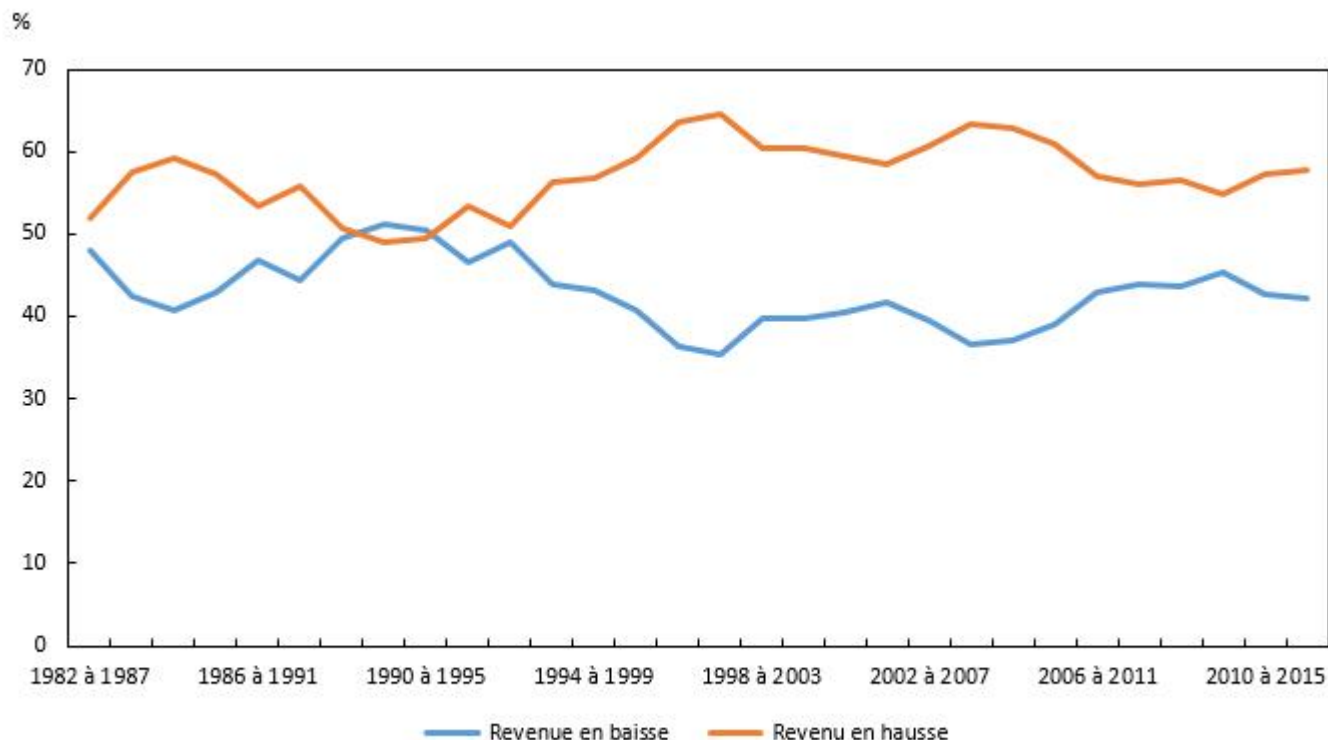
Malgré cette stabilisation de la mobilité ascendante depuis le début des années 2000, l'immobilité a continué d'augmenter au cours de la dernière décennie. Cette tendance s'est accompagnée d'une diminution de la mobilité descendante, comme en témoigne le fait que relativement moins de déclarants sont passés à des déciles plus bas depuis le début des années 2000. Comme il y a moins de déclarants qui se déplacent vers le haut et vers le bas de l'échelle, il est naturel d'observer une croissance de l'immobilité.

L'immobilité augmente parmi tous les déclarants, mais davantage chez ceux de la partie inférieure de la répartition des revenus

Les déclarants de tous les déciles de revenu ont connu une hausse de l'immobilité au fil du temps, mais la baisse de la mobilité du revenu était la plus marquée pour les déclarants se situant dans la partie inférieure de la répartition des revenus. Par exemple, chez les déclarants du deuxième décile, la proportion dont le revenu est resté immobile était généralement inférieure au quart dans les années 1980. Cette proportion est passée à un peu plus de 40 % au cours de la période de 2008 à 2013. Parmi les déclarants du décile supérieur, la proportion correspondante a légèrement augmenté, passant d'un peu moins de 55 % à un peu plus de 57 %.



Infographie 1 – Pourcentage de déclarants dont le revenu familial a été en hausse ou en baisse au cours d'une période de cinq ans, de 1982-1987 à 2011-2016

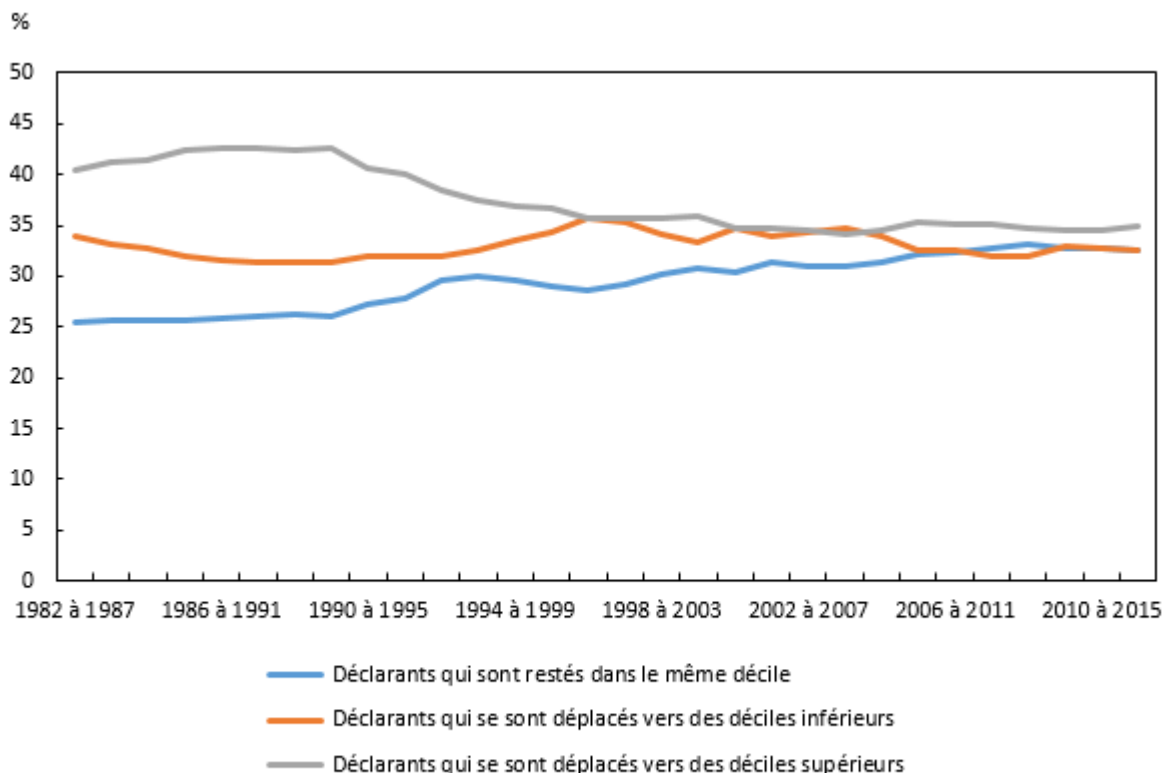


Source : Tableau 11-10-0059-01.

Parallèlement à l'augmentation de l'immobilité, les déclarants des déciles inférieurs sont devenus moins susceptibles de monter dans l'échelle de revenu. Dans les années 1980, au moins 60 % des déclarants du deuxième décile sont passés à un décile plus élevé sur cinq ans, ce qui est en partie attribuable à l'arrivée des baby-boomers dans leurs années de gains les plus élevés. Ce pourcentage a diminué pour se situer à un peu moins de 46 % au cours de la période allant de 2011 à 2016.

En revanche, les déclarants du décile supérieur sont devenus moins susceptibles de descendre dans l'échelle de revenu. Dans les années 1980, environ 47 % des déclarants du décile supérieur sont passés à un décile de revenu plus bas, par rapport à 43 % pendant la période allant de 2005 à 2010.

Infographie 2 – Pourcentage de déclarants dont le revenu familial a changé de décile au cours d'une période de cinq ans, de 1982-1987 à 2011-2016



Source : Tableau 11-10-0059-01.

Les aînés sont les plus susceptibles de demeurer dans le même décile de revenu

Les déclarants âgés (65 ans et plus) étaient plus susceptibles que les déclarants des autres groupes d'âge de demeurer dans le même décile de revenu. Par exemple, alors que moins de 22 % des déclarants de 18 à 24 ans sont demeurés dans le même décile de 2011 à 2016, les déclarants âgés étaient deux fois plus susceptibles de le faire.

Au fil du temps, l'immobilité a fortement augmenté chez les déclarants âgés. En moyenne, environ le tiers des déclarants âgés sont demeurés dans le même décile au cours des périodes de cinq ans des années 1980. Cette proportion est passée à environ 39 % dans les années 1990 et à 45 % depuis 2000. En revanche, moins de 20 % des déclarants de 18 à 24 ans sont demeurés dans le même décile avant 2000 et, après 2000, ce pourcentage a légèrement augmenté pour atteindre 21 %.

Les immigrants au Canada depuis 1979 affichent une plus grande mobilité ascendante que les déclarants nés au Canada

Les déclarants nés au Canada étaient plus susceptibles de demeurer dans le même décile que les déclarants immigrants qui ont immigré après 1979. De plus, les déclarants immigrants étaient plus susceptibles que les déclarants nés au Canada de passer à des déciles plus élevés. De 2011 à 2016, près de 45 % des déclarants immigrants sont passés à des déciles plus élevés, comparativement à 33 % des déclarants nés au Canada. Les déclarants immigrants étaient également moins susceptibles que les déclarants nés au Canada de passer à des déciles inférieurs.

Tableau 1
Mobilité du revenu après impôt des familles sur cinq ans, certains groupes et certaines périodes,
Canada

	1982 à 1987	1987 à 1992	1993 à 1998	1999 à 2004	2005 à 2010	2011 à 2016
	%					
Pourcentage de déclarants avec un revenu en hausse						
Tous les déclarants	51,9	55,7	56,2	60,3	61,0	57,7
Déclarants du décile inférieur	89,9	87,8	82,2	82,2	85,3	84,7
Déclarants du décile supérieur	26,6	31,7	37,9	43,3	40,8	35,3
18 à 24 ans	54,9	56,7	58,1	61,5	58,6	58,4
65 ans et plus	34,5	53,8	47,0	49,9	57,7	47,8
Déclarants canadiens de naissance	51,6	55,4	55,4	59,8	60,1	55,8
Déclarants immigrants arrivés au Canada en 1980 ou après	70,3	63,7	66,4	64,8	65,8	66,2
Pourcentage de déclarants avec un revenu en baisse						
Tous les déclarants	48,1	44,3	43,8	39,7	39,0	42,3
Déclarants du décile inférieur	10,1	12,2	17,8	17,8	14,7	15,3
Déclarants du décile supérieur	73,4	68,3	62,1	56,7	59,2	64,7
18 à 24 ans	45,1	43,3	41,9	38,5	41,4	41,6
65 ans et plus	65,5	46,2	53,0	50,1	42,3	52,2
Déclarants canadiens de naissance	48,4	44,6	44,6	40,2	39,9	44,2
Déclarants immigrants arrivés au Canada en 1980 ou après	29,7	36,3	33,6	35,2	34,2	33,8
Pourcentage de déclarants qui sont restés dans le même décile						
Tous les déclarants	25,5	26,1	29,9	30,8	32,1	32,6
Déclarants du décile inférieur	32,5	27,1	31,2	34,6	37,5	38,3
Déclarants du décile supérieur	51,7	52,9	54,8	56,8	57,2	57,2
18 à 24 ans	18,1	17,6	19,2	20,0	21,0	21,8
65 ans et plus	30,6	35,4	44,9	42,0	47,4	44,6
Déclarants canadiens de naissance	25,6	26,3	30,3	31,2	32,8	33,3
Déclarants immigrants arrivés au Canada en 1980 ou après	18,3	20,1	24,1	26,5	27,9	29,3
Pourcentage de déclarants qui se sont déplacés vers des déciles supérieurs						
Tous les déclarants	40,5	42,6	37,5	35,8	35,3	35,0
Déclarants du décile inférieur	67,5	72,9	68,8	65,4	62,5	61,7
Déclarants du neuvième décile	23,8	24,2	22,7	22,2	22,1	22,7
18 à 24 ans	45,6	48,2	47,9	48,0	45,7	46,5
65 ans et plus	25,3	39,4	21,7	18,0	18,0	16,9
Déclarants canadiens de naissance	40,3	42,3	36,6	34,9	34,0	32,8
Déclarants immigrants arrivés au Canada en 1980 ou après	56,3	51,6	50,6	44,0	43,6	44,7
Pourcentage de déclarants qui se sont déplacés vers des déciles inférieurs						
Tous les déclarants	34,0	31,3	32,6	33,4	32,5	32,5
Déclarants du deuxième décile	14,3	12,7	14,6	15,4	14,6	14,1
Déclarants du décile supérieur	48,3	47,1	45,2	43,2	42,8	42,8
18 à 24 ans	36,3	34,1	32,9	32,0	33,3	31,7
65 ans et plus	44,1	25,1	33,3	40,0	34,6	38,5
Déclarants canadiens de naissance	34,2	31,5	33,1	33,9	33,2	33,9
Déclarants immigrants arrivés au Canada en 1980 ou après	25,4	28,3	25,4	29,5	28,5	26,0

Note(s) : Le tableau [11-10-0059-01](#) présente d'autres statistiques sur la mobilité, des statistiques sur d'autres groupes et d'autres périodes ainsi que des statistiques sur les gains des particuliers et sur d'autres concepts de revenu. Le tableau [11-10-0061-01](#) contient des statistiques correspondantes d'une année à l'autre.

Source(s) : Tableau [11-10-0059-01](#).

Note aux lecteurs

Des tableaux de données contenant des statistiques sur la mobilité du revenu des déclarants canadiens (revenu des particuliers et revenu des familles) sont maintenant accessibles (tableaux 11-10-0059-01 et 11-10-0061-01). Les tableaux sont fondés sur la Banque de données administratives longitudinales (DAL) de 1982 à 2016 pour le Canada et diverses provinces ainsi que certaines régions métropolitaines de recensement.

La **famille** désigne la famille de recensement, le seul concept de famille disponible dans la banque DAL. Une famille de recensement s'entend d'un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants, ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant. Les données de la banque DAL visent les enfants de tous âges.

Les **déciles de revenu** dans le présent communiqué du Quotidien divisent les déclarants en 10 groupes égaux selon leur revenu familial après impôt. Le décile inférieur comprend la tranche de 10 % des déclarants ayant les revenus les plus faibles, tandis que le décile supérieur comprend la tranche de 10 % des déclarants ayant les revenus les plus élevés. Ces déciles sont appelés les échelons de l'échelle de revenu.

Le **revenu en baisse ou en hausse** désigne la variation du revenu familial après impôt d'un déclarant au cours d'une période de cinq ans après correction de l'inflation en fonction de l'Indice des prix à la consommation d'ensemble.

Il y a **immobilité** lorsqu'un déclarant se trouve dans le même décile de revenu à la dernière année d'une période de cinq ans qu'à la première année de cette période.

Il y a **mobilité descendante** dans le présent article lorsqu'un déclarant se trouve dans un décile de revenu plus bas pendant la dernière année d'une période de cinq ans comparativement à pendant la première année de cette période.

Il y a **mobilité ascendante** dans le présent article lorsqu'un déclarant se trouve dans un décile de revenu plus élevé pendant la dernière année d'une période de cinq ans comparativement à pendant la première année de cette période.

Immigrants – Comme les immigrants qui sont arrivés au Canada avant 1980 ne peuvent être isolés dans la banque DAL, ils font partie du groupe des déclarants **nés au Canada**, et ceux qui sont désignés comme des **déclarants immigrants** sont ceux qui sont arrivés au Canada en 1980 ou après.

Tableaux disponibles : [11-10-0059-01](#) et [11-10-0061-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4107](#).

Pour obtenir des définitions, des concepts ou des détails techniques, veuillez consulter le document de recherche intitulé « [Évolution de la mobilité du revenu au Canada : données probantes tirées de la Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2012](#) ».

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).